

Accueil / Actualités / [Un prêt d'honneur accordé pour le projet d'une micro crèche](#)

UN PRÊT D'HONNEUR ACCORDÉ POUR LE PROJET D'UNE MICRO CRÈCHE

Un prêt d'honneur accordé à la créatrice d'une micro crèche à #Coulommiers

Coulommiers Pays de Brie Agglo est partenaire de Initiative Nord Seine et Marne, une association membre d'un réseau national pour l'aide à la création et à la reprise d'entreprises. En participant financièrement à la constitution d'un fonds de prêt, Coulommiers Pays de Brie permet aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises du territoire d'obtenir un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie. Ce prêt permet d'augmenter l'apport initial du créateur ou du repreneur afin de lui faciliter l'accès aux crédits bancaires. Son octroi est soumis à l'examen d'un comité d'agrément, composé de dirigeants d'entreprises locales et d'experts.

Ce mardi 30 avril, le comité d'agrément s'est réuni à l'E-Lab, télécentre de la Communauté d'Agglomération Coulommiers-Pays de Brie

Parmi les dossiers présentés ce jour, l'un portait sur la création d'une micro crèche baptisée « mes premiers copains », à Coulommiers, 56 rue du Général Leclerc (Espace 34).

Bernard JACOTIN, Vice-président en charge du Développement économique, était présent aux côtés de l'entrepreneuse, Sonia ZANABI, pour la soutenir lors de la présentation de son projet de création au comité. A l'issue, un avis favorable pour l'obtention d'un prêt de 10 000€ lui a été accordé. La structure, qui ouvrira ses portes à l'automne prochain, permettra la création de 4 emplois.

Depuis le début de cette année, la communauté de d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a accompagné 5 entrepreneurs dans leurs démarches de création, de reprise ou de développement d'entreprise. 72 000€ de prêt d'honneur ont ainsi accordés, avec à la clé la création de 18 emplois.

#DevEco #PretHonneur #VotreAggloAgit

A Coulommiers, le 30/04/2019

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
COULOMMIERS PAYS DE BRIE**

01 64 75 38 90

Nous contacter



Copyright 2025 Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie